

Réf: Dossier N° 001113

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LE COLATIER » en abrégé « GSLC »

Siège social Abidjan, Anyama, Belleville,lot 2227,ilot 177

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LE COLATIER » en abrégé « GSLC »

Objet : Enseignement primaire et secondaire
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, Belleville,lot 2227,ilot 177

Dirigeant(s) : M MAMADOU GNAK KEBE (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B12-01351 du 23/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09334/GTCA/RC/2021 du 23/06/2021

